Charte de la Fondation PROFA

Des espaces de parole

pour mieux choisir

**3.1**

N:\DIRECTION ACTIF\COMMUNICATION\BANQUE D'IMAGES_PHOTOS SERVICE\Images\Brochure-1erepage.tif**Préambule**   
Privée et reconnue d’utilité publique, la Fondation PROFA agit en complémentarité des pouvoirs publics qui lui confient des mandats, sur le territoire du canton de Vaud. Elle répond à des besoins de santé (au sens de la définition de l’OMS) et se réfère à la Déclaration des droits sexuels de l’IPPF (International Planned Parenthood Federation).  
Son but est de travailler au développement de la qualité de la vie affective, relationnelle et sexuelle des hommes et des femmes du canton de Vaud, à tous les âges de la vie, sans discrimination de genre, d’identité et d’orientation sexuelles, et de promouvoir le respect de leur intégrité.

En tant que centre de référence dans ses domaines de compétences, elle a un souci d’information et de formation. Elle procède à l’analyse de sa pratique afin de la conceptualiser.

**Notre terrain commun: l’intimité**

« Ce qui est intérieur et profond, ce qui constitue l’essence d’un être. L’intimité concerne la sphère privée ». En travaillant au développement de la qualité de la vie affective, relationnelle et sexuelle, nous visons la qualité et le respect de l’intimité.

**Nos prestations**

* L’éducation sexuelle
* La consultation de santé sexuelle - planning familial
* Le centre de compétences prévention VIH-IST
* Le conseil en périnatalité
* La consultation de couple et de sexologie
* La consultation LAVI (Loi sur l’aide aux victimes d’infractions)

**Notre raison d’être**   
La défense de la liberté de choix pour les hommes et les femmes du canton de Vaud dans le domaine de l’intimité.   
**Notre manière de faire**   
Proposer des espaces de parole pour mieux choisir.

**Nos valeurs**

* L’intimité fait partie intégrante de notre condition d’humain (homme ou femme)
* Pouvoir en parler n’est jamais un acquis et c’est cela que nous défendons
* La liberté de choix dans le domaine de l’intimité passe par le respect de soi-même et le respect de l’autre et s’inscrit dans le cadre légal de notre société

**Notre force**   
La réunion de compétences et d’approches différentes de l’intimité sous un même toit nous permet d’avoir une vue d’ensemble sur la question de l’intimité des hommes et des femmes du canton de Vaud.   
Les bénéfices : être ensemble garantit la cohérence de nos prestations et nous donne plus de poids dans des domaines sensibles.

**Nos principes d’action**

* Partir de la situation des personnes, de là où elles en sont
* Agir et penser en terme de partenariat tant avec nos mandataires qu’avec nos clients
* Veiller à l’accessibilité de nos prestations
* Garantir l’équité quel que soit le lieu où l’on habite
* Assurer la qualité des prestations dans nos domaines

Mai 2005 – adaptée en septembre 2011